

Avis de travaux



Report des travaux de remplacement des entrées d'eau en plomb sur l'avenue de Repentigny, entre la rue Beaubien et l'avenue Guillaume-Couture

Début des travaux : reporté à la semaine du 6 septembre 2021
Nouvelle date de fin : semaine du 27 septembre 2021

Informations

Circulation

- Fermeture complète : avenue de Repentigny, entre la rue Beaubien Est et l'avenue Guillaume-Couture
- Circulation locale permise. Chemins de détour prévus.

Interruption de l'alimentation en eau

La population touchée recevra une affichette de porte 48 heures à l'avance.

Stationnement sur rue

Restrictions près du chantier. Respectez la signalisation.

Accès aux bâtiments

- Accès piétonnier en tout temps
- Trottoirs généralement accessibles, mais pourraient être entravés lors de certaines phases des travaux.

Personnes à mobilité réduite

Composez le 514 872-3777 (Ligne Info-travaux). Nos agent.e.s vous demanderont votre nom, adresse et numéro de téléphone. Les responsables du projet vous contacteront dans les meilleurs délais.

Transport collectif

- Service maintenu, mais des arrêts, des horaires et des trajets pourraient être modifiés. Renseignements : STM-INFO (514 786-4636) ou www.stm.info.

Collectes

- Collectes maintenues (déchets, recyclage et matières organiques) selon l'horaire habituel
- Identifiez vos bacs afin de permettre un retour devant la résidence ou le commerce.

ENTRÉE D'EAU EN PLOMB - PORTIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES

- Pendant les travaux, la Ville remplacera la partie publique et la partie privée si elle est toujours en plomb.
- Si l'entrée d'eau de votre bâtiment est en plomb, la nouvelle réglementation 20-030 de la Ville rend son remplacement obligatoire.
- Les propriétaires concerné.e.s ont déjà reçu des communications à ce sujet et seront contacté.e.s par l'entrepreneur, s'il y a lieu.
- Pour en connaître davantage sur les obligations des propriétaires et de l'entrepreneur, visitez ville.montreal.qc.ca/plomb, sélectionnez le dépliant du Règlement 20-030 sous Publications dans la colonne de droite.

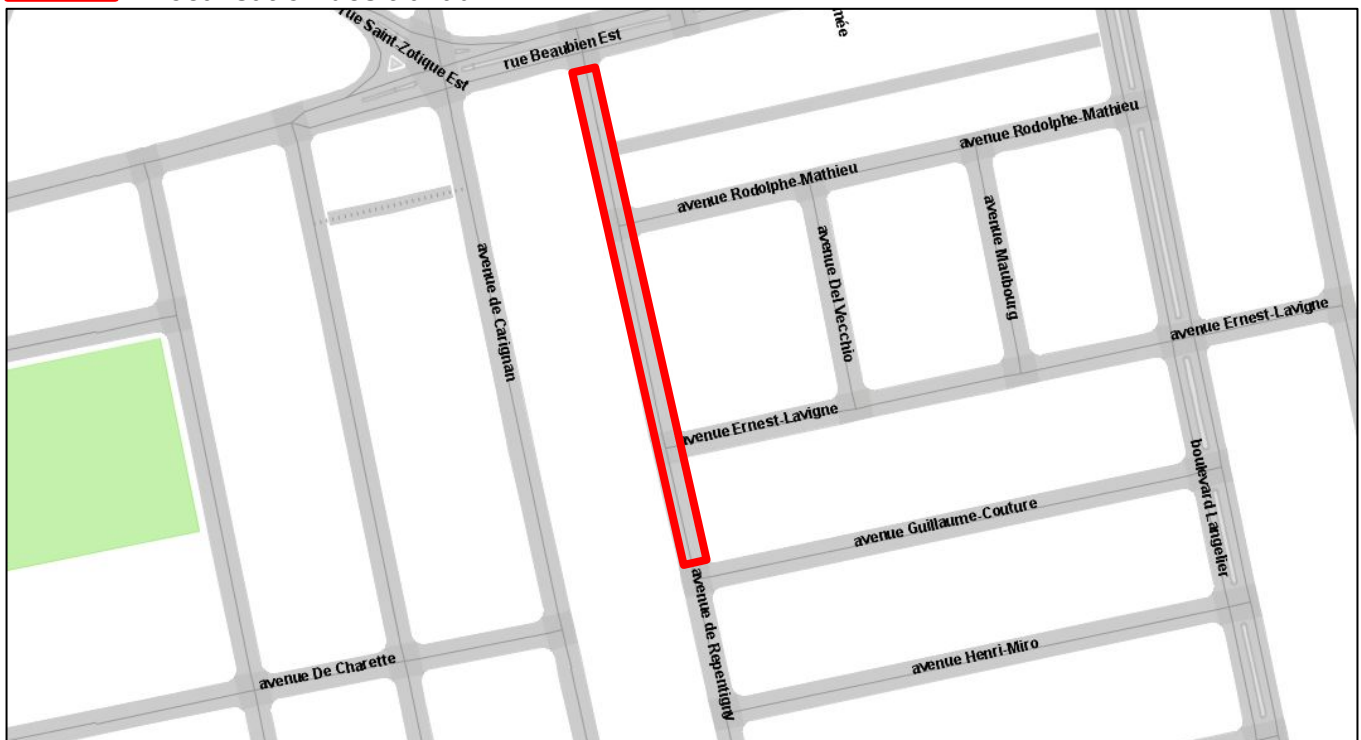
Horaire des travaux

- Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h
- Possibilité de travaux le soir et la fin de semaine

À noter :

- Ces interventions pourraient être décalées ou leur durée prolongée en raison des conditions météorologiques ou d'autres contraintes.
- Si l'entrepreneur mandaté par la Ville doit entrer à l'intérieur de votre résidence pour procéder à une inspection ou à des travaux, celui-ci prendra toutes les précautions sanitaires émises par la santé publique au regard de la COVID-19.

Localisation des travaux



Renseignements



514 872-3777



ville.montreal.qc.ca/chantiers



info-travaux@ville.montreal.qc.ca